

## PROCES VERBAL

**Conseil Communautaire du vendredi 12 juin 2020**

**à la halle des sports de Saugues**

Nombre de conseillers communautaires : **63 + 3 pouvoirs**

Date de convocation : 5 juin 2020

L'an deux mille vingt, le vendredi 12 juin à 19h00

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier s'est réuni à Saugues sous la Présidence de Monsieur Gérard BEAUD, pour la tenue d'une session ordinaire.

**Présents** : Mmes Nathalie BOUDOUL, Sandrine ROUX, Marie-Christine DELABRE, Gisèle RASPAIL, Nathalie VIZADE, Florence BELLUT, Chantal FARIGOULE, Lydie BERTONI, Martine PAYS, Eliane CHANY, Magalie MISSONNIER, Jessica COUDERT, Karine CROS, Agnès JEAN, NOËL Pascale, Madelaine ROMEUF, Laurence CUBIZOLLES, Sandrine PAULET, Annie CARLET, Nathalie RAMBOURDIN, et Michèle Malfant, MM. Jean-Louis PORTAL, Alain TAVENARD DEPHIX, René SOULIER, Didier HANSMETZGER, Jacky DELIVERT, Alain CHATEAUNEAUF, Roland GALTIER, Maurice LAC, Bernard VISSAC, Norbert BERNARD, Claude GINHAC, Jean-François BLANC, Jean PASCAL, Gérard BEAUD, Christian DAUPHIN, Philippe MOLHERAT, Paul TORRENT, Loïc TRONCHERE, Jean-Claude BAGES, Nicolas VIGIER, BELIN Gérard, Jean-Luc BRINGER, Alain BESSON, Alain CUSSAC, André DORIER, Jean Michel DURAND, Jean-Paul FAGHEON, Serge ROCHER, Hervé ROMAGON, Alain GARNIER, José GALAND, Thierry GARNIER, Alain FOUILLIT, Denis GAILLARD, Gaston CHACORNAC, Jérôme SAUVANT, Gilles RUAT, Guy LAFOND, Jean-Marc CUBIZOLLES, Robert BESSE, Nicolas LAURENT, et Ludovic LEYDIER.

**Pouvoirs** : M. Joël PLANTIN à M. Gaston CHACORNAC, M. Claude MASSEBEUF à M. Gérard BEAUD, M. Alain SOULE à M. Christian DAUPHIN,

**Absents Excusés** : Mmes Séverine EYNARD, Marie-Andrée PERREY, Marie-Thérèse ROUBAUD, Jacqueline TORRENT, Christine BANASSAT, Valérie GAILLARD, Elisabeth CROUZET, Françoise TORRENT-PAILHES, MM. Mickaël VACHER, René HAELVOET, Joseph VISSAC, Christian POULET, Thierry ASTRUC, Joseph TORRENT, MONTEIL Olivier, Stéphane DESSALLES, Denis BONNAFOUX et Jean-Pierre BRUNEL.

**Secrétaire de séance** : M. Jean-Louis PORTAL

**2020-02-01 : Validation du PV du Conseil Communautaire du 28 février 2020**

**Rapporteur** : M Le Président

Le Conseil Communautaire des Rives du Haut-Allier s'est réuni à Paulhaguet pour une séance ordinaire du Conseil sur convocation du Président de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier du 17 février 2020 envoyée au domicile des Conseillers Communautaires.

Sur 86 membres en exercice, 52 étaient présents et 8 pouvoirs ont été donnés par : Mme Annie CARLET à M. Yves ATTARD, M. Ludovic LEYDIER à M. Thierry ASTRUC, M. Gilles RUAT à Alain GARNIER, M. Denis FOURY à M. Jean-Marie CHAPON, M. Claude MASSEBEUF à M. Gérard BEAUD, Gérard MERLE à M. Christophe COURTEIX, Mme Paulette HABRIAL à M. Philippe MOLHERAT et M. Emile ROUSSEL à Mme Magalie MISSONNIER.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par tous les membres du Conseil présents et représentés.

M. Serge DESCHEEMACKER a assuré le rôle de secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil a pu valablement délibérer.

L'ordre du jour comprenait les points suivants :

- 1- **Validation du PV de la séance du 17 décembre 2019** : adoptée à 58 pour, 1 contre (Mme Karine CROS) et 1 abstention (Mme Agnès JEAN).
- 2- **Présentation du Débat d'Orientations Budgétaires 2020**: le conseil reconnaît que le Débat d'Orientations Budgétaires a eu lieu et qu'il préfigure les Budgets Communautaires 2020.

- 3- **Vote du compte de gestion 2019 de la Communauté de Communes** : adoptée à 59 pour, 1 abstention (Mme Agnès JEAN) et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Joseph VISSAC).
- 4- **Vote du compte administratif 2019 de la Communauté de Communes** : adoptée à 59 pour et 1 abstention (M. Franck NOËL-BARON).
- 5- **Affectation du résultat de fonctionnement 2019 du budget principal** : adoptée à 57 pour et 4 abstentions (M. Yves ATTARD et son pouvoir Mme Annie CARLET, Mme Agnès JEAN et M. Franck NOËL-BARON).
- 6- **Vote du compte de gestion 2019 de la ZAE Chambaret** : adoptée à 59 pour et 2 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Alain FOUILLIT et Jean-Claude BAGES).
- 7- **Vote du compte administratif 2019 de la ZAE Chambaret** : adoptée à 59 pour.
- 8- **Affectation du résultat de fonctionnement 2019 du BA ZA Chambaret grand sud** : adoptée à 60 pour et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Gérard BEAUD).
- 9- **Vote du compte de gestion 2019 de l'hôtel restaurant le Prieuré à Lavoûte-Chilhac** : adoptée à 56 pour, 3 abstentions (Mmes Karine CROS et Agnès JEAN, M. Alain SOULE) et 2 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Gérard BEAUD et Bernard MONATTE).
- 10- **Vote du compte administratif 2019 de l'hôtel restaurant le Prieuré à Lavoûte-Chilhac** : adoptée à 51 pour, 1 contre (Mme Agnès JEAN), 4 abstentions (Mme Karine CROS, MM. Claude GINHAC, Jean-François BLANC et Didier HANSMETZGER) et 3 qui n'ont pas pris part au vote (M. Yves ATTARD et son pouvoir Mme Annie CARLET et M. Alain SOULE).
- 11- **Vote du compte de gestion 2019 de l'atelier de carrosserie à Lavoûte-Chilhac** : adoptée à 55 pour, 1 contre (Mme Agnès JEAN), 1 abstention (Mme Karine CROS) et 4 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Jean-François BLANC, Gérard BEAUD, Jacky DELIVERT et Alain SOULE).
- 12- **Vote du compte administratif 2019 de l'atelier de carrosserie à Lavoûte-Chilhac** : adoptée à 54 pour, 1 contre (Mme Agnès JEAN) et 4 abstentions (Mme Karine CROS, MM. BERNARD Norbert, Denis GAILLARD et Jean-François BLANC).
- 13- **Affectation du résultat de fonctionnement 2019 du BA atelier relais carrosserie à Lavoûte-Chilhac** : adoptée à 56 pour, 1 abstention (Mme Agnès JEAN) et qui n'ont pas pris part au vote (MM. Gérard BEAUD et son pouvoir Claude MASSEBEUF, Jean-Marc CHARRADE, Claude GINHAC).
- 14- **Vote du compte de gestion 2019 du multiple rural à Villeneuve d'Allier** : adoptée à 57 pour, 1 contre (Mme Agnès JEAN) et 3 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Gérard BEAUD, Claude GINHAC et Alain SOULE).
- 15- **Vote du compte administratif 2019 du multiple rural à Villeneuve d'Allier** : adoptée à 49 pour, 2 contre (Mme Agnès JEAN et M. Raymond FRAISSE), 6 abstentions (Mme Karine CROS, MM. Jean-François BLANC, Norbert BERNARD, Denis GAILLARD, Claude GINHAC et Didier HANSMETZGER) et 2 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Jean-Marie CHAPON et son pouvoir Denis FOURY).
- 16- **Affectation du résultat de fonctionnement 2019 du BA atelier relais multiple rural Villeneuve d'Allier** : adoptée à 55 pour, 1 contre (M. Raymond FRAISSE), 2 abstentions (MM. Didier HANSMETZGER et Philippe MONTPLOT) et 3 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Jean-Claude BAGES, Gérard BEAUD et Mme Agnès JEAN).
- 17- **Vote du compte de gestion 2019 du pôle d'artisanat d'art à St Ilpize** : adoptée à 56 pour, 2 abstentions (Mme Agnès JEAN et M. Alain SOULE) et 3 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Gérard BEAUD, Alain BESSON et Raymond FRAISSE).
- 18- **Vote du compte administratif 2019 du pôle d'artisanat d'art à St Ilpize** : adoptée à 56 pour et 3 qui n'ont pas pris part au vote (Mme Agnès JEAN, MM. Maurice LAC et Philippe MONTPLOT).
- 19- **Affectation du résultat de fonctionnement 2019 du BA atelier relais pôle artisanat d'art à St Ilpize** : adoptée à 58 pour et 3 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Gérard BEAUD, Yves ATTARD et son pouvoir Mme Annie CARLET).
- 20- **Vote du compte de gestion 2019 de l'atelier de confiture à Villeneuve d'Allier** : adoptée à 55 pour, 1 contre (Mme Agnès JEAN), 1 abstention (M. Bernard MONATTE) et 4 qui n'ont pas pris part au vote (Mme Magalie MISSONNIER, MM. Gérard BEAUD, Alain FOUILLIT, Alain SOULE).
- 21- **Vote du compte administratif 2019 de l'atelier confiture à Villeneuve d'Allier** : adoptée à 55 pour, 3 abstentions (Mme Agnès JEAN, MM. Denis GAILLARD et Philippe MONTPLOT) et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Jean-Claude BAGES).
- 22- **Vote du compte de gestion 2019 de la boulangerie à Ally** : adoptée à 58 pour et 3 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Gérard BEAUD, Denis GAILLARD et Alain SOULE).

- 23- **Vote du compte administratif 2019 de la boulangerie à Ally** : adoptée à 58 pour et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Jean-Claude BAGES).
- 24- **Affectation du résultat de fonctionnement 2019 du BA boulangerie à Ally** : adoptée à 60 pour et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Gérard BEAUD).
- 25- **Vote du compte de gestion 2019 de la MARPA à Lavoûte-Chilhac** : adoptée à 57 pour et 4 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Gérard BEAUD, Christian DAUPHIN, Philippe MONTPLOT et Alain SOULE).
- 26- **Vote du compte administratif 2019 de la MARPA à Lavoûte-Chilhac** : adoptée à 53 pour, 1 abstention (Mme Agnès JEAN) et 5 qui n'ont pas pris part au vote (Mme Michèle MALFANT, MM. Jean-Marie CHAPON et son pouvoir Denis FOURY, Norbert BERNARD et René SOULIER).
- 27- **Affectation du résultat de fonctionnement 2019 du BA MARPA à Lavoûte-Chilhac** : adoptée à 58 pour, 1 abstention (Mme Agnès JEAN) et 2 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Gérard BEAUD et Franck NOËL-BARON).
- 28- **Vote du compte de gestion 2019 de la ZAE Lachamp à Saugues** : adoptée à 56 pour, 1 contre (Mme Agnès JEAN), 1 abstention (M. Thierry ASTRUC) et 3 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Gérard BEAUD, Jean-François BLANC et Alain SOULE).
- 29- **Vote du compte administratif 2019 de la ZAE Lachamp à Saugues** : adoptée à 50 pour, 5 abstentions (Mme Karine CROS, MM. Thierry ASTRUC, Gaston CHACORNAC, Jean-Marc CHARRADE et Denis GAILLARD) et 4 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Yves ATTARD et son pouvoir Mme Annie CARLET, Jean-Claude BAGES et Mme Agnès JEAN).
- 30- **Affectation du résultat de fonctionnement 2019 du BA ZAE Lachamp Saugues** : adoptée à 51 pour, 3 abstentions (MM. Thierry ASTRUC, Gaston CHACORNAC et Mme Karine CROS) et 7 qui n'ont pas pris part au vote.
- 31- **Vote du compte de gestion 2019 des ordures ménagères à Saugues** : adoptée à 52 pour, 3 abstentions (MM. Yves ATTARD, Gaston CHACORNAC et Ludovic LEYDIER (pouvoir donné à Thierry ASTRUC)). Et 6 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Yves ATTARD, Gaston CHACORNAC et Ludovic LEYDIER (pouvoir donné à Thierry ASTRUC)).
- 32- **Vote du compte administratif 2019 des ordures ménagères à Saugues** : adoptée à 53 pour, 1 contre (Mme Agnès JEAN), 3 abstentions (MM. Yves ATTARD, Gaston CHACORNAC et Ludovic LEYDIER (pouvoir donné à Thierry ASTRUC)) et 2 qui n'ont pas pris part au vote (Mme Michèle MALFANT et M. Jacky DELIVERT).
- 33- **Affectation du résultat de fonctionnement 2019 du BA Ordures ménagères Pays de Saugues** : adoptée à 51 pour, 2 abstentions (MM. Yves ATTARD et Ludovic LEYDIER (pouvoir donné à Thierry ASTRUC)) et 8 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Louis BARTHELEMY, Gérard BEAUD et son pouvoir Claude MASSEBEUF, Gaston CHACORNAC, Jean-Marie CHAPON et son pouvoir Denis FOURY, et Mmes Karine CROS, Annie CARLET (pouvoir donné à Yves ATTARD)).
- 34- **Vote du compte de gestion 2019 de l'atelier relais ZAC la Bourzède** : adoptée à 57 pour, 1 contre (Mme Agnès JEAN) et 3 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Gérard BEAUD, Christian DAUPHIN et Alain SOULE).
- 35- **Vote du compte administratif 2019 de l'atelier relais ZAC la Bourzède** : adoptée à 59 pour.
- 36- **Vote du compte de gestion 2019 du garage Pailhès** : adoptée à 55 pour et 6 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Gérard BEAUD, Alain GARNIER et son pouvoir Gilles RUAT, Jean-Louis PORTAL, Alain SOULE et Mme Marie-Andrée PERREY).
- 37- **Vote du compte administratif 2019 du garage Pailhès** : adoptée à 56 pour et 3 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Jacky DELIVERT, Charles TOURRETTE et Bernard VISSAC).
- 38- **Affectation du résultat de fonctionnement 2019 du BA Atelier relais garage Pailhès Langeac** : adoptée à 58 pour et 3 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Gérard BEAUD, Jacky DELIVERT et Alain SOULE).
- 39- **Vote du compte de gestion 2019 de l'atelier relais TMUA** : adoptée à 56 pour, 1 contre (M. Raymond FRAISSE) et 4 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Gérard BEAUD, Charles TOURRETTE, Alain SOULE et Mme Agnès JEAN).
- 40- **Vote du compte administratif 2019 de l'atelier relais TMUA** : adoptée à 56 pour, 2 contre (MM. Raymond FRAISSE et Gérard ROUX) et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Jean-François BLANC).
- 41- **Vote du compte de gestion 2019 de l'atelier relais CAT** : adoptée à 56 pour, 2 contre (MM. Raymond FRAISSE et Gérard ROUX) et 3 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Gérard BEAUD, Gaston CHACORNAC, Alain SOULE).
- 42- **Vote du compte administratif 2019 de l'atelier relais CAT** : adoptée à 58 pour et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Denis GAILLARD).
- 43- **Affectation du résultat de fonctionnement 2019 du BA Atelier relais cuisines CAT Langeac** : adoptée à 58 pour et 3 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Gérard BEAUD, Jacky DELIVERT et Mme Michèle MALFANT).

- 44- **Vote du compte de gestion 2019 de l'auberge de pays de Chanteuges** : adoptée à 53 pour, 3 contre (MM. Bernard MONATTE, Charles TOURRETTE et Mme Agnès JEAN), 2 abstentions (MM. Christophe COURTEIX et Raymond FRAISSE) et 3 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Gérard BEAUD, Alain SOULE et Mme Michèle MALFANT).
- 45- **Vote du compte administratif 2019 de l'auberge de pays de Chanteuges** : adoptée à 32 pour, 8 contre (Mmes Corinne BOYER, Karine CROS, Agnès JEAN, Magalie MISSONNIER et son pouvoir Emile ROUSSEL, MM. Bernard MONATTE, Charles TOURRETTE et Joseph VISSAC), 12 abstentions (Mme Gisèle RASPAIL, MM. Yves ATTARD et son pouvoir Mme Annie CARLET, Alain BESSON, Christophe COURTEIX, Denis GAILLARD, Jean-François BLANC, Didier HANSMETZGER, Jean-Jacques LUDON, Norbert BERNARD, René SOULIER et Alain FOUILLIT) et 7 qui n'ont pas pris part au vote (Mme Michèle MALFANT, Marie-Andrée PERREY, MM. Jean-Claude BAGES, Denis BEAUME, Jean-Marie CHAPON et son pouvoir Denis FOURY et Jacky DELIVERT).
- 46- **Affectation du résultat de fonctionnement 2019 du BA Auberge du Pays de Chanteuges** : adoptée à 36 pour, 10 contre (MM. Jean-Claude BAGES, Raymond FRAISSE, Bernard MONATTE, Gérard ROUX, Charles TOURRETTE, Joseph VISSAC, Mmes Corinne BOYER, Agnès JEAN, Magalie MISSONNIER et son pouvoir Emile ROUSSEL), 13 abstentions (MM. Yves ATTARD et son pouvoir Annie CARLET, Christophe COURTEIX, Norbert BERNARD, Denis GAILLARD, Jean-François BLANC, Didier HANSMETZGER, Jean-Jacques LUDON, Philippe MONTPLOT, René SOULIER et Alain FOUILLIT, Mme Karine CROS et Gisèle RASPAIL) et 2 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Denis BEAUME et Franck NOËL-BARON).
- 47- **Vote du compte de gestion 2019 de la pépinière photovoltaïque à Chanteuges** : adoptée à 55 pour, 2 abstentions (MM. Raymond FRAISSE et Alain FOUILLIT) et 4 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Jacky DELIVERT, Jean-François BLANC, Alain SOULE et Mme Michèle MALFANT).
- 48- **Vote du compte administratif 2019 de la pépinière photovoltaïque à Chanteuges** : adoptée à 57 pour et 2 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Christian DAUPHIN et Raymond FRAISSE).
- 49- **Affectation du budget de fonctionnement 2019 du BA photovoltaïque pépinière Chanteuges** : adoptée à 58 pour et 3 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Jacky DELIVERT, Serge DESCHEEMACKER et Joseph VISSAC).
- 50- **Vote du compte de gestion 2019 de la centrale hydroélectrique à Chanteuges** : adoptée à 55 pour, 3 contre (MM. Raymond FRAISSE, Franck NOËL-BARON et Mme Agnès JEAN) et 3 qui n'ont pas pris part au vote (Mmes Jessica COUDERT, Chantal LEGENDRE et M. Alain SOULE)
- 51- **Vote du compte administratif 2019 de la centrale hydroélectrique à Chanteuges** : adoptée à 54 pour, 2 contre (Mme Agnès JEAN et M. Franck NOËL-BARON), 1 abstention (M. Raymond FRAISSE) et 2 qui n'ont pas pris part au vote (Mme Annie CARLET (pouvoir donné à M. Yves ATTARD) et M. Philippe MONTPLOT).
- 52- **Affectation du résultat de fonctionnement 2019 du BA centrale hydroélectrique à Chanteuges** : adoptée à 55 pour, 2 contre (Mme Agnès JEAN et M. Franck NOËL-BARON), 1 abstention (Mme Gisèle RASPAIL) et 3 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Jacky DELIVERT, Raymond FRAISSE et Mme Michèle MALFANT).
- 53- **Vote du compte de gestion 2019 du lavage laine** : adoptée à 59 pour et 2 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Gaston CHACORNAC et Alain SOULE).
- 54- **Vote du compte administratif 2019 du lavage laine** : adoptée à 56 pour, 1 contre (M. Raymond FRAISSE) et 2 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Joseph VISSAC et Bernard VISSAC).
- 55- **Indemnité de conseil et de confection des documents budgétaires pour le comptable public** : adoptée à 42 pour, 9 contre (MM. Yves ATTARD et son pouvoir Annie CARLET, Gérard BEAUD, Jessica COUDERT, Karine CROS, Jean-François BLANC, Michèle MALFANT, Marie-Andrée PERREY et Alain FOUILLIT), 9 abstentions (MM. Raymond FRAISSE, Denis GAILLARD, Alain GARNIER, Jean-Jacques LUDON, Bernard MONATTE, Louis BARTHELEMY, Joseph VISSAC et Mmes Agnès JEAN, Chantal LEGENDRE) et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Franck NOËL-BARON).
- 56- **Délégation au CDG43 pour la passation du contrat d'assurance statuaire** : adoptée à 57 pour et 4 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Raymond FRAISSE, Alain GARNIER et son pouvoir Gilles RUAT et Charles TOURRETTE).
- 57- **Avenant à la convention d'adhésion au service médecine préventive du CDG43** : adoptée à 58 pour et 3 qui n'ont pas pris part au vote (Mme Jessica COUDERT, MM. Denis BEAUME et Claude GINHAC).
- 58- **Adoption d'une motion sur la nouvelle édition du journal la Montagne** : adoptée à 57 pour, 3 abstentions (Mme Agnès JEAN, MM. Mickaël VACHER et Philippe MONTPLOT) et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Raymond FRAISSE).
- 59- **Engagement de travaux d'éclairage public sur la zone d'activité de la Chaumasse à Paulhaguet** : adoptée à 60 pour et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Raymond FRAISSE).

- 60- **Engagement de travaux d'éclairage public à l'impasse de la météo sur la Zone d'activité du Moulin Neuf à Saugues** : adoptée à 60 pour et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Mickaël VACHER).
- 61- **Engagement de travaux d'éclairage public et d'enfouissement basse tension sur la zone d'activités de la Bourzède à Langeac** : adoptée à 57 pour, 1 contre (M. Bernard MONATTE) et 3 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Denis BEAUME, Jean-Paul FAGHEON et Mme Agnès JEAN).
- 62- **Avenant n°1 de la maîtrise d'œuvre du marché de travaux des voiries des zones d'activités** : adoptée à 56 pour, 3 abstentions (MM. Alain GARNIER et son pouvoir Gilles RUAT et Alain SOULE) et 2 qui n'ont pas pris part au vote (M. Serge DESCHEEMACKER et Mme Agnès JEAN).
- 63- **Projet du centre aqua ludique à Langeac : Validation de l'APD et du plan de financement** : adoptée à 48 pour, 5 contre (Mme Karine CROS, Agnès JEAN, MM. Raymond FRAISSE, Alain GARNIER et Alain SOULE), 5 abstentions (MM. Jean Jacques LUDON, Bernard MONATTE, Gilles RUAT (pouvoir donné à Alain GARNIER), Mickaël VACHER et Alain FOUILLIT) et 3 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Philippe MONTPLOT, René SOULIER et Gérard ROUX).
- 64- **Attribution d'un marché de prestation de services pour le transport et la location de bennes pour la déchetterie de Saugues** : adoptée à 49 pour, 4 abstentions (MM. Yves ATTARD et son pouvoir Annie CARLET, Raymond FRAISSE et Franck Noël-BARON) et 7 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Denis BEAUME, Jean-Marie CHAPON et son pouvoir Denis FOURY, Claude MASSEBEUF (pouvoir donné à Gérard BEAUD), Magalie MISSONNIER et son pouvoir Emile ROUSSEL, Philippe MONTPLOT).
- 65- **Attribution du lot éclairage pour la Halle des sports à Paulhaguet** : adoptée à 60 pour et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Raymond FRAISSE).
- 66- **Renouvellement de la convention de partenariat avec l'Office de Tourisme Intercommunautaire des Gorges de l'Allier pour l'année 2020** : adoptée à 54 pour, 1 contre (M. Gilles RUAT (pouvoir donné à Alain GARNIER), 3 abstentions (Mme Annie CARLET (pouvoir donné à Yves ATTARD), MM. Alain GARNIER et Franck NOËL-BARON) et 7 qui n'ont pas pris part au vote (Mme Séverine EYNARD, Magalie MISSONNIER et son pouvoir Emile ROUSSEL, MM. Yves ATTARD, Jean-François BLANC, Gaston CHACORNAC, Jean-Louis PORTAL).
- 67- **Prise en charge des frais d'avocat pour assister les salariés du groupe COPIREL** : adoptée à 17 pour, 16 contre (Mmes Jeanine BRUGEYROUX, Jessica COUDERT, Séverine EYNARD, Agnès JEAN, MM. Jean-Marc CHARRADE, Christophe COURTEIX, Serge DESCHEEMACKER, Raymond FRAISSE, Alain GARNIER, Jean-Michel DURAND, Didier HANSMETZGER, Gérard MERLE, Philippe MONTPLOT, Alain SOULE, Charles TOURRETTE et Mickaël VACHER), 15 abstentions (MM. Yves ATTARD et son pouvoir Annie CARLET, Louis BARTHELEMY, Jean-Marie CHAPON et son pouvoir Denis FOURY, André DORIER, Claude GINHAC, Alain FOUILLIT, Philippe MOLHERAT et son pouvoir Paulette HABRIAL, Maurice LAC, Joseph VISSAC, Mmes Michèle MALFANT, Marie-Andrée PERREY, Gisèle RASPAIL) et 13 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Jean-Claude BAGES, Denis BEAUME, Alain BESSON, Jean-François BLANC, Christian DAUPHIN, Jean-Paul FAGHEON, Denis GAILLARD, Ludovic LEYDIER (pouvoir donné à Thierry ASTRUC), Bernard MONATTE, Georges MONATTE, Franck NOËL-BARON, Mmes Karine CROS, Chantal LEGENDRE).
- 68- **Intégration de la démarche de coopération « marqueurs de territoires Macif Central » pilotée par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires** : adoptée à 43 pour, 2 contre (MM. Georges MONATTE et Philippe MONTPLOT), 8 abstentions (MM. Louis BARTHELEMY, Jean-Marc CHARRADE, Raymond FRAISSE, Alain GARNIER et son pouvoir Gilles RUAT, Bernard MONATTE, Mickaël VACHER et Joseph VISSAC) et 8 qui n'ont pas pris part au vote (Mmes Karine CROS, Agnès JEAN, MM. Yves ATTARD et son pouvoir Annie CARLET, Denis BEAUME, Guy LAFOND, Franck NOËL-BARON, et Bernard VISSAC.)
- 69- **Convention de partenariat entre la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier et la Commune de Siaugues Ste Marie dans le cadre de l'ALSH des mercredis** : adoptée à 51 pour, 9 abstentions (Mmes Karine CROS, Agnès Jean, Gisèle RASPAIL, MM. Thierry ASTRUC, Yves ATTARD et son pouvoir Annie CARLET, Raymond Fraisse, Gilles RUAT (pouvoir donné à Alain Garnier), Franck NOEL-BARON) et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Ludovic LEYDIER (pouvoir donné à Thierry ASTRUC).
- 70- **Convention de partenariat entre la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier et la Commune de Siaugues Sainte Marie dans le cadre du Relais Petite Enfance (RPE)** : adoptée à 51 pour, 8 abstentions (Mmes Karine CROS, Agnès JEAN, Gisèle RASPAIL, MM. Thierry ASTRUC, Yves ATTARD et son pouvoir Annie CARLET, Raymond FRAISSE, Gilles RUAT (pouvoir donné à Alain GARNIER), Franck NOEL-BARON) et 2 qui n'ont pas pris part au vote (MM. Thierry ASTRUC et son pouvoir Ludovic LEYDIER).
- 71- **Adoption d'une convention de partenariat entre la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier et la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne pour l'accueil de jeunes enfants hors territoire en multi-**

- accueils** : adoptée à 59 pour et 2 abstentions (Mme Annie CARLET (pouvoir donné à Yves ATTARD) et M. Raymond FRAISSE).
- 72- **Modification des tarifs appliqués aux familles dans le cadre de l'aide au transport pour les élèves internes** : adoptée à 56 pour et 5 abstentions (MM. Yves ATTARD et son pouvoir Annie CARLET Raymond FRAISSE, Franck NOËL-BARON et Bernard MONATTE).
- 73- **Affectation de subventions aux associations et organismes de droit privé** : adoptée à 55 pour, 1 contre (M. Bernard MONATTE), 4 abstentions (MM. Thierry ASTRUC et son pouvoir Ludovic LEYDIER, Claude GINHAC et Alain SOULE) et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Jacky DELIVERT).
- 74- **Convention avec l'école de musique et de danse MELODICA pour l'année scolaire 2020/2021** : adoptée à 53 pour, 7 abstentions (Mme Gisèle RASPAIL, MM. Louis BARTHELEMY, Raymond FRAISSE, Didier HANSTMETZGER, Bernard MONATTE, Alain SOULE et Bernard VISSAC) et 1 qui n'a pas pris part au vote (M. Jean-François BLANC).
- 75- **Maintien de salaire pour les salariés de droit privé en CDDI du chantier d'insertion en cas de maladie ordinaire** : adoptée à 60 pour et 1 abstention (M. Raymond FRAISSE).
- 76- **Affectation de subventions aux associations et organismes de droit privé** : adoptée à 55 pour, 3 contre (MM. Jean-Claude BAGES, Georges MONATTE et Jean-Michel DURAND) et 3 abstentions (MM. Raymond FRAISSE, Mickaël VACHER et Alain FOUILLIT)
- 77- **Autorisation de signature de la convention de groupement de commande avec Brioude Sud Auvergne pour le lancement d'un marché de prestations de services « diagnostic social de territoire »** : adoptée à 60 pour et 1 abstention (M. Raymond FRAISSE).
- 78- **Validation du montant FSE (Fonds Social Européen) 2020 des chantiers d'insertion** : adoptée à 58 pour, 1 contre (M. Gérard ROUX), 1 abstention (M. Raymond FRAISSE) et 3 qui n'ont pas pris part au vote (Mme Agnès JEAN, MM. Gaston CHACORNAC et Christophe COURTEIX).
- 79- **Modification des conditions financières de la régie d'avances et des recettes des services enfance et jeunesse de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier** : adoptée à 58 pour, 1 abstention (M. Raymond FRAISSE) et 2 qui n'ont pas pris part au vote (Mme PERREY Marie-Andrée et M. Gérard ROUX).

**La délibération** est adoptée à 43 pour, 3 contre et 20 abstentions.

#### 2020-02-02: Vote des taux pour la fiscalité 2020

Rapporteur : M Jean-Louis PORTAL

Le Vice-Président rappelle aux membres du conseil que la Communauté de Communes a opté en 2017 pour le régime de droit commun avec un lissage de taux des impôts ménage (TH, TF, FFNB) et entreprise (CFE) sur une période de 12 ans.

Dans le cadre du débat d'orientations budgétaires 2020 présenté lors du conseil communautaire du 28 février 2020 il n'a pas été envisagé de procéder à une augmentation des taux de fiscalité locale pour 2020.

La réforme de la fiscalité directe locale prévue par l'article 16 de la loi des finances pour 2020, prévoit notamment le gel des taux intercommunaux de la taxe d'habitation en 2020 à hauteur des taux 2019. Dès lors la Communauté de Communes des Rives du Haut Allier ne vote pas le taux de taxe d'habitation en 2020

Aussi, le 1<sup>er</sup> Vice-Président propose de maintenir pour 2020 les taux suivants :

- Taxe foncière (TF) : 2.31 %
- Taxe sur le foncier non bâti (TFNB) : 14.23 %
- cotisation foncière des Entreprises (CFE) : 26.33 %

**La délibération** est adoptée à 65 pour et 1 contre.

Rapporteur : M Jean-Louis PORTAL

Le 1<sup>er</sup> Vice-Président rappelle aux membres du Conseil communautaire que la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier doit voter les taux différenciés de TEOM pour le secteur géographique dont les communes sont collectées par le SICTOM Issoire/Brioude et pour le secteur géographique dont les communes sont collectées par le SICTOM Des Monts du Forez.

Pour 2020, le produit appelé par le SICTOM Issoire/Brioude pour assurer la collecte et le traitement des ordures ménagères du secteur géographique concerné par le SICTOM Issoire/Brioude est de 1 729 725.35 €. Le taux moyen sera pour 2020 de 12.16 %.

Pour 2020, le produit appelé par le SICTOM des Monts du Forez pour assurer la collecte et le traitement des ordures ménagères du secteur géographique concerné par le SICTOM des Monts du Forez est de 72 640.55 €. Le taux moyen sera pour 2020 de 14.40 %

M Jean-Paul FAGHEON demande pourquoi le produit attendu de la TEOM diffère du produit appelé ?

M Eric AUBERT précise que le produit attendu est fixé par le SICTOM en fonction du service rendu (nombre de tournées notamment) par commune. Ramené aux bases fiscales de chaque commune et à l'application d'un taux unique communautaire le produit appelé diffère du produit attendu.

M Le Président rajoute qu'une étude sur les ordures ménagères est en cours et devra proposer des scénarii pour harmoniser le service, les coûts et le mode de tarification (REOM, TEOM) au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

**La délibération** est adoptée à 48 pour, 6 contre et 12 abstentions.

Fin de la séance : 19 h 45

**Signatures :**



**Le Président de Communauté de Communs des Rives du Haut-Allier**

M. Gérard BEAUD

**Le Secrétaire de séance**

M. Jean-Louis PORTAL



